

Depuis quelques années, les membres de l'ADDICQ et certains professionnels de la santé veulent voir un S.I.S (service d'injection supervisée) s'implanter là où il y a beaucoup de personnes UDI (utilisatrices de drogues injectables). Les études démontrent que ce service est une des solutions les plus intelligentes et efficaces pour réduire les méfaits reliés à l'injection de drogues. Cela a déjà fait ses preuves dans plusieurs endroits du monde. On sait bien que la criminalisation ne donne aucun résultat. Il y a plus de 90 S.I.S. qui existent déjà en Europe, en Australie et même au Canada (Vancouver).

En décembre 2011, la DSP de Montréal (direction de santé publique) a déposé une étude sur la faisabilité de l'implantation d'un SIS à Montréal. L'ADDICQ a eu le contrat de faire un sondage auprès des UDI. La majorité des personnes interviewées a exprimé vouloir utiliser un SIS s'il était disponible à Montréal.

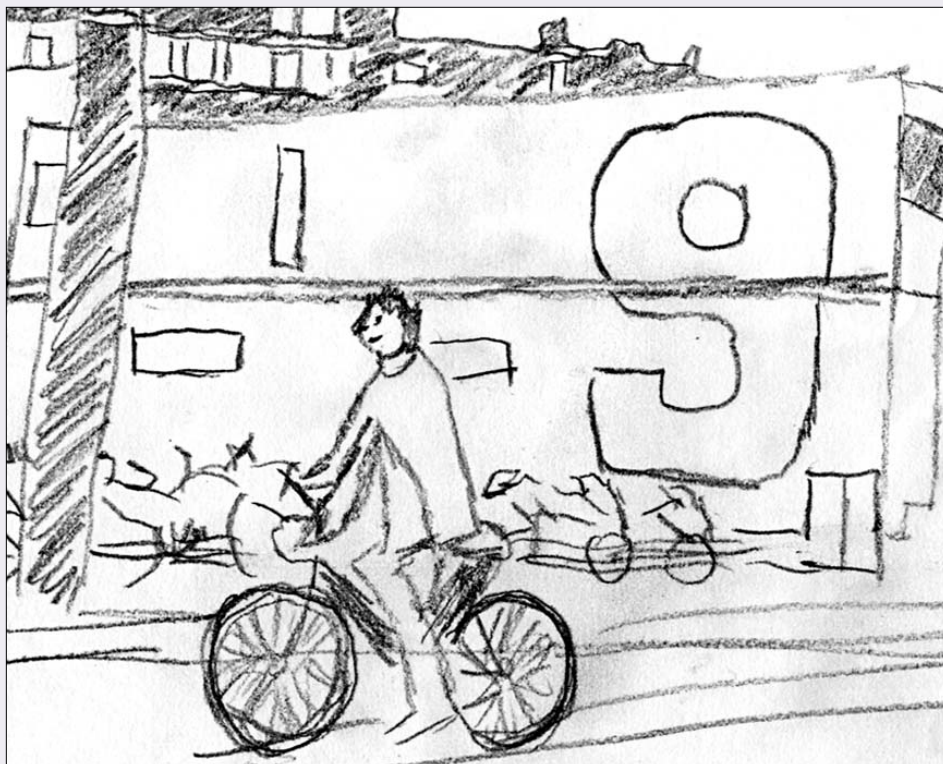
Pourquoi ça urge d'ouvrir un SIS à Montréal?

C'est simple, l'étude de faisabilité de la DSP de Montréal l'a bien démontré. Les décès par surdoses de drogues sont en progression. Il y a une épidémie des infections causées par le VIH et le VHC et surmortalité chez les personnes UDI. La consommation

de cocaïne, la drogue la plus souvent injectée à Montréal, est un déterminant majeur de la transmission du VIH et du VHC dû entre autre au partage de seringues usagées. Sept personnes sur dix ont été exposées au VHC dont la transmission ne semble pas diminuer et peu d'entre elles sont traitées malgré la disponibilité d'un traitement efficace. Les conséquences du VHC et du VIH sont extrêmement graves, voire fatales.

Selon la Commission mondiale pour la politique des drogues, la répression à l'égard des consommateurs de drogues contrecarre les mesures de santé publique visant à prévenir la transmission du VIH et du VHC. Aussi, il conviendrait de traiter ces personnes comme des citoyens et non comme des criminels. C'est peut-être ce que les politiciens veulent, c'est-à-dire retarder de toutes les manières possibles l'ouverture de SIS au Canada. Traiter les UDI dans leurs piqueries comme des criminels et surtout ne pas les soigner comme des patients dans des SIS. Mais, le droit à la santé est clair, et pour tous.

En septembre 2011, la Cour suprême du Canada a rendu un jugement unanime en faveur du SIS Insite de Vancouver. À nos yeux, ce jugement ouvrirait la porte à la création de tels centres au Québec. S'il n'en tenait qu'à la direction de santé publique de Montréal, cinq organismes existant actuellement offriraient un SIS, car l'implantation de tels services est un incontournable. ■



J'ai eu la chance d'interviewer une intervenante du nom de Sarah qui a déjà travaillé dans un SIS à Genève. De plus, elle est présentement travailleuse de rue à Lausanne.

Bonjour, comment trouves-tu Montréal ?
J'adore! Je suis arrivée en pleine manif d'étudiants! J'ai surtout apprécié mon stage à l'AQPSUD. J'ai rarement vu une équipe de travail aussi soudée!

Quel rôle jouais-tu auprès des personnes UDI quand tu travaillais dans le SIS à Genève (Suisse)?

Le centre s'appelle Quai 9 et j'étais intervenante remplaçante. L'équipe était mixte, moitié médicale, moitié travail social. Et pour les pairs aidants, ils étaient des médiateurs sur la rue, travaillaient au

petit café du centre et faisaient le ramassage de seringues souillées.

Crois-tu que ce service est un bon outil à la réduction des méfaits?

Oui, je suis totalement convaincue, car il y a 13 cubicules d'injection qui fonctionnaient à plein rendement à Quai 9, en plus d'une salle d'inhalation. C'est un service de première ligne essentiel pour les UDII qui ne fréquentent pas les ressources.

Quels mauvais côtés as-tu constatés dans l'implantation d'un SIS?

Je ne pense pas qu'il y ait de mauvais côté. Par contre, il faut que les SIS soit liés à d'autres ressources : logements sociaux, insertion sociale, aide médicale... ■

Merci beaucoup, Sarah!



Josée,
Infomane à Montréal



SOURCE :
- VERS UN SERVICE D'INJECTION SUPERVISÉE, RAPPORT DE L'ÉTUDE DE FASIBILITÉ SUR L'IMPLANTATION D'UNE OFFRE RÉGIONALE DE SERVICE D'INJECTION SUPERVISÉE À MONTRÉAL, DÉCEMBRE 2011

POINT DE REPÈRES

lundi au vendredi
9h00 à midi
et
13h00 à minuit
samedi et dimanche
13h00 à 21h00.

225 rue Dorchester
Québec G1K 5Z4
téléphone:
418-648-8042
fax: 418-648-0972

m.gagnon@pointdereperes.com
www.pointdereperes.com

POINTS DE REPÈRES

La plupart des gens pensent qu'il n'y a qu'à la drogue qu'on peut être accro. Mais il existe toutes sortes de dépendances, qu'elles soient acceptées socialement ou non.

Le thème pour le prochain numéro: la dépendance.

Vous avez jusqu'au 8 octobre 2012 pour nous faire parvenir vos oeuvres.

Info: 514-904-1241
linjecteur_udi@yahoo.ca
www.linjecteur.ca